

PLAN DE COURS

Aspects économiques, légaux et fiscaux (15 heures)
Processus et négociation (24 heures)
Violence intrafamiliale, particulièrement la violence conjugale (6 heures)
Aspects psychologiques et psychosociaux (15 heures)

Objectifs généraux des volets

Habiliter les professionnels membre d'un ordre professionnel accréditeur en médiation familiale à satisfaire aux conditions d'obtention de l'accréditation conformément au Règlement sur la médiation familiale, (RLRQ, c. C-25.01, r.0.7)

Plus particulièrement, le processus et négociation, il sera enseigné :

- a. Le rôle et la posture du médiateur
- b. La déontologie et l'éthique, la tenue de dossier
- c. Les caractéristiques de la médiation familiale
- d. La notion de conflit
- e. Les types de modèles de négociation et de médiation comme mode de résolution de conflits et de négociation des conflits
- f. Le rôle des parties et *l'empowerment*
- g. Les étapes de la médiation intégrative
- h. Le cadre des entrevues conjointes et individuelles
- i. La communication et le langage de la médiation
- j. Les émotions et les besoins sous-jacents
- k. Des techniques de communication du médiateur pour soutenir le processus de médiation et l'interaction entre les parties, aider à la négociation du partage des responsabilités parentales, de l'exercice de la coparentalité, du partage des responsabilités financières (pension alimentaire), du partage des biens, et des autres enjeux financiers
- l. La rédaction du résumé des ententes et sa confidentialité
- m. Le rôle du conseiller juridique indépendant
- n. La judiciarisation

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

Plus particulièrement, aux aspects économiques, légaux et fiscaux, il sera enseigné :

- a. Distinctions et similarités des droits et obligations des conjoints de fait et des époux
- b. La pension alimentaire pour enfants
- c. La pension alimentaire pour époux
- d. Les régimes matrimoniaux et le patrimoine familial
- e. Le partage du patrimoine familial
- f. Le partage de la société d'acquêts
- g. La compensation pour enrichissement injustifié
- h. La prestation compensatoire
- i. Autres enjeux légaux tels assurances vie, droits des grands-parents les Régimes enregistrés d'épargne étude, les testaments, la révocation des procurations générales

Plus particulièrement, à la violence intrafamiliale, particulièrement la violence conjugale, il sera enseigné :

- a. Identifier les formes de violence intra familiale, leur prévalence et conséquences.
- b. Comprendre ce qu'est la violence conjugale, le cycle de la violence, sa prévalence et les biais du médiateur face à celle-ci
- c. Reconnaître la présence de violence conjugale chez les couples que le médiateur accueille et connaître les outils de dépistage reconnus
- d. Distinguer la violence conjugale (domination conjugale ou terrorisme intime) des autres types de violence entre conjoints
- e. Connaître les mesures de sécurité à adopter une fois la violence conjugale identifiée
- f. Apprendre les facteurs à considérer pour décider de poursuivre la médiation selon un processus adapté ou y mettre fin
- g. Connaître les ressources utiles pour référer les conjoints vivant une dynamique de violence conjugale
- h. Apprendre à mettre fin à la médiation et référer de façon sécuritaire pour la victime, l'auteur de la violence, les enfants et le médiateur
- i. Initiation au processus de médiation en présence d'une dynamique de violence conjugale

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

Plus particulièrement, les aspects psychologiques et psychosociaux, il sera enseigné :

- a. Le développement de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte
- b. Principaux troubles chez l'enfant à considérer dans une médiation familiale
- c. Principaux troubles chez l'adulte à prendre en considération dans une médiation familiale
- d. La relation mère-enfant, la relation père-enfant
- e. Le rôle des grands-parents et de la famille élargie, l'importance de la fratrie
- f. Les bases de la psychologie du couple et de la famille
- g. Ce qui conduit souvent un couple à la séparation
- h. L'expérience de la recomposition familiale
- i. Vision de la famille en médiation familiale
- j. Le processus d'acceptation de la séparation et les différentes attitudes face à la décision de se séparer
- k. L'annonce de la séparation, les réactions et besoins des enfants et des adultes lors de la séparation
- l. Aspects psychosociaux associés au partage du temps de vie, au partage des responsabilités financières et au partage des biens
- m. Coparentalité et communication, conséquence des conflits parentaux pour le développement de l'enfant

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

BLOC NO 1 - JOURS 1, 2, 3

Total 22,5 heures/60

Processus et négociation (7h/24h)

Aspects économiques, légaux et fiscaux (0,5h/15h)

Violence intrafamiliale, particulièrement la violence conjugale (0/6h)

Aspects psychologiques et psychosociaux (15h00/15h00)

7,5 heures par jour

8h30 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Jour 1

8h30 à 12h00, 13h00 à 17h00 : 7, 5 heures

Processus et négociation 6,75h

Aspects économiques, légaux et fiscaux 0,25h

AM 8h30 à 12h00

8h30 à 9h30

1. Introduction à la médiation familiale

Accueil et présentation du plan de cour et du matériel, des objectifs de la journée

- a. Définition
- b. Rôle du médiateur : Posture du médiateur, impartialité, neutralité et équilibre des forces en présence. Éthique et déontologie
- c. La confidentialité du processus et priorité de la sécurité sur la confidentialité : quand et à quelles conditions
- d. L'absence de conseiller et d'experts
- e. Le consentement libre et éclairé et les causes de nullité des contrats
- f. Distinctions avec la négociation, la conciliation, l'arbitrage, la conférence de règlement à l'amiable, le procès et les autres modes de résolution de conflits
- g. Médiation globale et médiation partielle
- h. La fin de la médiation et le résumé des ententes
- i. Le rôle du conseiller juridique indépendant
- j. La judiciarisation post médiation

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

- k. Encadrement législatif de la médiation familiale : Contexte historique et législation applicable. Financement. Médiation ordonnée. Séance sur la parentalité après la rupture

9h30 à 10h00

- 2. Les théories du conflit et les effets du conflit :
 - a. Qu'est-ce que le conflit
 - b. Distinguer le litige du conflit
 - c. Exercices 2.1 à 2.3 : se mettre à la place des parties

10h00 à 10h15

Pause

10h15 à 10h45

- 3. L'écoute du médiateur et les techniques d'intervention de l'écoute active : le reflet, la reformulation, les questions.

Exercice 3.1 : Se mettre à la place des parties

Retour en groupe

Exemples et effet de l'écoute active : reflet, reformulation, questions

10h45 à 11h15

- 4. Les différents types de médiation et le vocabulaire
 - a. Médiation facilitante : les 4 grands principes
 - b. Médiation transformative
 - c. Médiation évaluative
 - d. Médiation axée sur règlement
 - e. Médiation intégrative : Structure et caractéristiques

11h15 à 11h30

- 5. Choix de l'approche de médiation : avantages et limites

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

11h30 à 11h45

6. Empowerment et reconnaissance, obstacles à la communication et moyens de les surmonter

11h45 à 12h00

7. La place des enfants en médiation

PM 13h00 à 17h00

13h00 à 13h15

8. Les objets de la médiation
 - a. Le partage des responsabilités parentales : autorité parentale, garde et accès
 - b. Le partage des responsabilités financières pour les enfants (pension alimentaire pour enfants)
 - c. Le partage des biens (mariage, union civile, conjoints de fait)
 - d. Le partage des responsabilités financières entre conjoints
 - e. La prestation compensatoire et la compensation pour enrichissement injustifié
 - f. Les assurances vie
 - g. Autres sujets : les grands-parents, les régimes enregistrés d'épargne étude, les testaments, la révocation des procurations générales.

13h15 à 13h45

9. La première séance de médiation

13h45 à 14h15

10. Le contrat de médiation

14h15 À 14h45

11. L'entrevue téléphonique initiale

14h45 à 15h00

Pause

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

15h00 à 17h00

12. Synthèse et mise en pratique des apprentissages de la journée

- a. Jeu de rôle : 1^{ère} séance de médiation : Utiliser l'écoute active, le reflet et les questions de clarification, la reformulation. Appliquer les étapes vues aux points 9 et 10 dont notamment : Création du contexte préalable, information sur le processus, établissement de l'ordre du jour, préparation de la prochaine séance de médiation, identification des points d'accord et de désaccord, adhésion au contrat de médiation, échéancier des séances, ententes temporaires, tâches entre les séances.
- b. Rétroaction.
- c. Questions et commentaires sur les apprentissages de la journée

Jour 2

8h30 à 12h00 13h00 à 17h00 : 7,5 heures

Aspects psychologiques et psychosociaux : 7,5 heures

AM 8h30 à 12h00

8h30 à 9h45

13. Introduction à la médiation familiale

Objectifs :

- Connaître les bases de la psychologie associée au développement de l'enfant pertinentes pour un médiateur. La théorie de l'attachement, le développement du rapport au temps, les besoins de l'enfant.
- Amener les participants à comprendre en comment dans le rôle du médiateur, on arrive à mettre en lumière les besoins de l'enfant.

Méthode pédagogique :

- Lectures (Michel Lemay)
- Vidéo (l'attachement)
- Exposé magistral
- Démonstration de médiation

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

9h45 à 10h30

14. Le développement de l'adolescent et du jeune adulte

Objectifs :

- Connaître les bases de la psychologie associées au développement de l'adolescent et du jeune adulte pertinentes pour un médiateur.
- Comprendre en comment dans le rôle du médiateur, on arrive à mettre en lumière les besoins de l'enfant.

Méthode pédagogique :

- Exposé magistral
- Simulation de médiation

10h30 à 12h00

15. Principaux traits ou troubles chez l'enfant à considérer dans une médiation familiale

Objectifs :

- Connaître les principales caractéristiques d'un enfant souffrant d'un trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité, d'un trouble d'opposition, d'un trouble anxieux ou d'un trouble du spectre autistique,
- Savoir quelles questions poser à des clients lorsqu'un enfant souffre d'un des troubles présentés.

Méthode pédagogique :

- Lecture
- Vidéo (Annick Vincent)
- Exposé magistral
- Exercice

PM 13h00 à 17h00

13h00 à 14h30

16. - Principaux traits ou troubles chez l'adulte à considérer dans une médiation familiale

Objectifs :

- Connaître les principaux enjeux associés à la parentalité et à la coparentalité lorsqu'un parent souffre d'un trouble déficitaire de l'attention, d'un trouble anxieux, de dépression ou d'un trouble du spectre autistique,

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

- Savoir quelles questions poser aux parents lorsqu'un des parents souffre de l'un de ces troubles.

Méthode pédagogique :

- Lecture
- Exposé magistral
- Exercice

14h30 à 14h45

17. La relation mère enfant

Objectifs:

- Connaître les caractéristiques et principaux enjeux de la relation entre la mère et son enfant.
- Être capable d'expliquer pourquoi l'enfant a besoin d'une relation avec sa mère pour bien se développer.

Méthode pédagogique :

- Lecture
- Exposé magistral
- Échange

14h45 à 15h00

18. La relation père enfant

Objectifs :

- Connaître les caractéristiques et principaux enjeux de la relation entre le père et son enfant.
- Être capable d'expliquer pourquoi l'enfant a besoin d'une relation avec son père pour bien se développer.

Méthode pédagogique :

- Lecture
- Exposé magistral
- Échange

15h00 à 15h15

19. Le rôle des grands-parents

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

Objectifs :

- Connaître la fonction des grands-parents dans le développement de l'enfant.
- Être en mesure d'expliquer pourquoi l'enfant a besoin d'une relation avec ses grands-parents.

Méthode pédagogique :

- Lecture
- Exposé magistral
- Échange

15h15 à 15h30

20. L'importance de la fratrie

Objectifs :

- Connaître la fonction de la fratrie dans le développement de l'enfant.
- Réflexion sur les enjeux de séparer ou non la fratrie dans le partage du temps de vie des enfants.

Méthode pédagogique :

- Lecture
- Exposé magistral
- Échange

15h30 à 16h30

21. Les bases de la psychologie du couple et de la famille

Objectifs :

- Connaître les principales étapes du développement du couple.
- Connaîtront les enjeux dans un couple associés à : la naissance des enfants, l'adolescence, la maladie d'un enfant, au passage à l'âge adulte des enfants

Méthode pédagogique :

- Lecture
- Exposé magistral
- Exercice

16h30 à 17h00

22. - Ce qui conduit souvent un couple à la séparation

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

Objectifs :

- Comprendre ce qu'est le *burnout* amoureux.
- Comprendre ce que vit un couple lorsque survient l'infidélité.

Jour 3

8h30 à 12h15, 13h15 à 17h00: 7, 5heures

Aspects psychologiques et psychosociaux : 7,5 heures

AM 8h30 à 9h00

8h30 à 9h00

22. Ce qui conduit souvent un couple à la séparation (suite)

9h00 à 9h10

23. - Vision de la famille en médiation familiale

Objectif :

- Comprendre que la famille qui traverse une séparation continue d'exister, qu'elle change simplement de forme.

Méthode pédagogique :

- Exercice d'impact

9h10 à 9h40

24. Une conception du conflit

Objectif :

- À l'aide du modèle de Thomas-Kilman, connaître sa façon de réagir aux conflits.
- Avoir un modèle de référence pour comprendre le comportement des clients dans la médiation.

Méthode pédagogique :

- Exposé théorique
- Questionnaire
- Réflexion

9h40 à 10h10

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

25. Le processus d'acceptation de la séparation

Objectif :

- Connaître les différentes étapes du deuil, spécifiquement en lien avec la séparation.
- Être en mesure d'utiliser le modèle du deuil pour accueillir des clients en médiation.

Méthode pédagogique :

Exposé théorique

Exercice

10h10 à 10h20

26. Les différentes attitudes face à la décision de se séparer

Objectif :

- Savoir comment composer avec chacune des attitudes en regard de la décision de se séparer.

Méthode pédagogique :

- Exposé théorique

10h20 à 10h50

27. L'annonce de la séparation

Objectif :

- Être capables de préparer des clients à faire l'annonce de la séparation à leurs enfants.

Méthode pédagogique :

- Exposé théorique
- Jeux de rôles

10h50 à 11h10

28. Les réactions et besoins des enfants

Objectifs :

- Connaître les réactions et besoins des enfants en lien avec la séparation des parents.
- Connaître les réactions des enfants indiquant une difficulté d'adaptation.

Méthode pédagogique;

- Exposé théorique

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

- Exercice

11h10 à 11h20

29. Réactions et besoins de l'adulte, du parent en lien avec la séparation

Objectif :

- Connaître les principales réactions de l'adulte dans un contexte de rupture.

Méthode pédagogique :

- Échange
- Exposé magistral

11h20 à 11h35

30. Aspects psychosociaux associés au partage du temps de vie

Objectifs :

- Comprendre les enjeux émotifs associés au partage du temps de vie.
- Savoir quand et comment impliquer les enfants dans la médiation.
- Composer avec une importante distance géographique entre le domicile de deux parents.

Méthode pédagogique :

- Exposé théorique
- Exercice

11h35 à 11h45

31. Aspects psychosociaux associés au partage des responsabilités financières

Objectif :

- Comprendre les enjeux émotifs associés au partage des responsabilités financières.

Méthode pédagogique :

- Exposé théorique
- Exercice

11h45 à 11h55

32. Aspects psychosociaux associés au partage des biens

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

Objectif :

- Comprendre les enjeux émotifs associés au partage des biens.

Méthode pédagogique :

- Exposé théorique
- Exercice

PM 12h55 à 17h00

12h55 à 13h55

33. Coparentalité et communication

Objectifs :

- Connaître l'importance de la communication dans la coparentalité.
- S'approprier un outil pour pouvoir favoriser la mise en place d'une coparentalité fonctionnelle.

Méthode pédagogique

- Exposé magistral
- Vidéo
- Exercice d'appropriation de l'outil

13h55 à 15h25

34. La recomposition familiale

Objectifs :

- Être capable d'identifier et de démystifier les peurs du coparent.
- Composer avec des besoins en lien avec la recomposition familiale dans un contexte de médiation (concordance de l'horaire des enfants, faire garder ou non les enfants par le beau-parent, présence aux événements spéciaux...)

Méthode pédagogique :

- Jeux de rôle

15h25 à 15h40

35. La famille élargie

Objectif :

- Réfléchir à l'influence possible de la famille élargie sur la médiation.

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

Méthode pédagogique :

- Exercice réflexif

15h40 à 16h40

36. Le conflit de loyauté et l'aliénation parentale

Objectifs :

- Connaître les notions de conflit de loyauté et d'aliénation parentale
- Être capable de dépister les risques chez des clients.
- Être capable d'intervenir lorsqu'un risque est dépisté.

Méthode pédagogique :

- Vidéo (la dictature affective)
- Exposé magistral
- Exercice
- Lecture

16h40 à 17h00

37. Conséquences des conflits parentaux pour le développement de l'enfant

Objectif :

- Connaître les risques pour le développement de l'enfant des conflits parentaux.

Méthode pédagogique :

- Exposé magistral

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

BLOC NO 2 - JOURS 4, 5, 6

Total 22,5 heures/60

Processus et négociation: 2,75h

Aspects économiques, légaux, fiscaux : 14,5h

Violence intrafamiliale, particulièrement la violence conjugale : 5h,25

Jour 4

8h30 à 12h00, 13h00 à 17h00 : 7,5 heures

Processus et négociation 0,5h

Aspects économiques, légaux, fiscaux : 7h00

Violence intrafamiliale, particulièrement la violence conjugale : 0h

AM 8h30 à 12h00

8h30 à 8h45

Accueil et présentation des objectifs de la journée

38. Tenue de dossier, cueillette, conservation et accès à l'information

8h45 à 9h15

39. Distinctions et similarités des droits et obligations des conjoints de fait et des époux ou conjoints unis civilement

9h15 à 10h15

40. La pension alimentaire pour enfants

- a. Législation applicable
- b. Les revenus aux fins de détermination de la pension alimentaire pour enfants
- c. Notion de ressources disponibles
- d. Pension alimentaire de base et dépenses couvertes
- e. Le budget
- f. La fiscalité et les programmes gouvernementaux
- g. Les frais particuliers

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

- i. Le cas des écoles privées, du hockey et du ski, de l'orthodontie
- h. Les frais de garde nets
- i. Le partage des dépenses en garde partagée
- j. Les frais particuliers pour le maintien du niveau de vie en garde partagée
- k. La somme forfaitaire alimentaire
- l. Les difficultés excessives
- m. Les enfants majeurs
- n. La révision
- o. Les documents à obtenir
- p. Le paiement de la pension alimentaire et la perception par le ministère du revenu
- q. Le Service administratif de rajustement des pensions alimentaires pour enfants SARPA et le Service d'aide à l'homologation (SAH)
- r. L'indexation de la pension alimentaire
- s. La provision pour frais

10h15 à 10h30

Pause

10h30 à 11h00

41. Exercices pratiques pour établir la pension alimentaire pour les enfants

11h00 à 11h30

Corrigé des exercices pratiques

11h30 à 12h00

42. La pension alimentaire entre époux

- a. Facteurs et objectifs de la pension alimentaire
- b. Les lignes directrices facultatives pour la pension alimentaire entre époux
- c. Le budget et le formulaire III : État des revenus et dépenses et bilan
- d. Les besoins, les moyens et la capacité de payer
- e. Les revenus aux fins de détermination de la pension alimentaire

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

- f. Notion de revenus et ressources disponibles
- g. La fiscalité
- h. La somme forfaitaire alimentaire

13h00 à 13h45

44. La pension alimentaire pour époux (suite)

- i. Le terme à la pension alimentaire
- j. La révision
- k. Les documents à obtenir
- l. Le paiement de la pension alimentaire et la perception par le ministère du revenu
- m. L'indexation
- n. La provision pour frais
- o. La perception de la pension alimentaire

13h45 à 15h15

Exercice pratique pour fixation de la pension alimentaire pour époux : jeu de rôle.

15h15 à 15h30

Pause

15h30 à 16h00

Rétroaction sur le jeu de rôle

16h00 à 17h00

Démonstration pour l'établissement de revenus aux fins de détermination de la pension alimentaire et discussion interactive

Jour 5

Vendredi 8h30 à 12h00, 13h00 à 17h00 : 7,5 heures

Processus et négociation 0h

Aspects économiques, légaux, fiscaux : 7,5

Violence intrafamiliale, particulièrement la violence conjugale : 0h

AM 8h30 à 12H00

8h30 à 9h00

Accueil et présentation des objectifs de la journée

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

9h00 à 9h30

43. Les régimes matrimoniaux et le patrimoine familial

- a. Distinction entre régime matrimonial et effet du mariage
- b. Régime matrimonial légal ou contractuel
- c. Droit international privé
- d. Le Code civil du Québec et les dispositions d'ordre public au livre de la famille à l'égard des biens

9h30 à 10h30

44. Le partage du patrimoine familial

- a. Les biens inclus
- b. Les dates d'évaluation possibles
- c. Les donations par contrat de mariage
- d. Les déductions
- e. L'établissement de la valeur nette
- f. Les régimes de retraite

10h30 à 10h45

Pause

10h45 à 12h00

- g. La charge fiscale et les biens de catégories différentes
- h. Le partage : en numéraire, la dation en paiement, les roulements, le pouvoir du Tribunal d'attribution d'un droit dans un bien lors du partage du patrimoine familial
- i. Les documents à obtenir

13h00 à 14h00

45. Le partage de la société d'acquêts

- a. Les acquêts et les propres
- b. Le jeu des récompenses
- c. La charge fiscale
- d. La priorité du partage du patrimoine familial
- e. Les documents à obtenir

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

14h00 à 15h00

46. Exercices pratiques de partage du patrimoine familial et de la société d'acquêts

15h00 à 15h15

Pause

15h15 à 17h00

Corrigé des problèmes par le formateur et illustration de partages avec déductions et récompenses.

Jour 6

Samedi 8h30 à 12h00, 13h00 à 17h00 : 7,5 heures

Processus et négociation : 2,25h

Aspects économiques, légaux, fiscaux : 0

Violence intrafamiliale, particulièrement la violence conjugale : 5,25h

8h30 à 8h45

Accueil et présentation des objectifs de la journée

47. Introduction aux règles d'utilisation du caucus et sensibilisation à la médiation à distance

8h45 à 9h30

48. Introduction à la violence intrafamiliale et à la violence conjugale

- a. Impartialité, neutralité et perception : enjeux pour le médiateur, enjeux pour les clients
- b. Formes de violence intra familiale
- c. Contexte et statistiques
- d. Définition de la violence conjugale
- e. Impact de la violence sur la victime et rôle du médiateur
- f. Impact de la violence sur l'agresseur et rôle du médiateur
- g. Impact de la violence sur les enfants et rôle du médiateur
- h. Sécurité des clients et du médiateur

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

- i. Le cycle de la violence
- j. Pourquoi les victimes restent dans la violence conjugale

9h30 à 9h45

49. Les biais du médiateur

9h45 à 10h30

50. Distinguer les formes de violence intra familiale

10h30 à 10h45

Pause

10h45 à 12h00

51. Dépister la violence conjugale :

- a. Pourquoi, quand et comment
- b. Les outils de dépistage
- c. Entrevue téléphonique préalable et focus sur l'analyse des stratégies de couple lors des conflits

Jeu de rôle entretien téléphonique préalable

Rétroaction et discussion au sujet de l'utilité et la portée de l'entretien téléphonique préalable

13h00 à 13h15

52. Les options du médiateur familial dans un contexte de domination conjugale

- a. Les options
- b. Dispositions législatives pertinentes et guide des normes de pratique
- c. Les ressources spécialisées

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

13h15 à 13h45

- d. Médiation adaptée en présence d'une dynamique de domination conjugale :
 - i. Le contrat de médiation adapté
 - ii. Les modèles de médiation adaptée
 - iii. Les règles de sécurité
- e. Le devoir de mettre fin, de protéger la sécurité des personnes et de référer
- f. Scénarios pour mettre fin et référer
- g. Les entrevues individuelles de dépistage en cours de médiation
- h. Les stratégies utiles

13h45 à 14h45

Jeu de rôle

Rétroaction et discussion

Guide pour une entrevue conjointe de dépistage

14h45 à 15h30

53. Les règles relatives à l'exercice de l'autorité parentale et la garde des enfants
- a. Les dispositions législatives
 - b. Les critères d'attribution de la garde
 - c. Soins médicaux, choix d'école, activités para scolaires, lieu de résidence, activités religieuses
 - d. La révision
 - e. La juridiction de la Cour supérieure et de la Cour du Québec Chambre de la jeunesse
 - f. Droits des grands-parents
 - g. Garde des enfants et médiation
 - i. L'intérêt et les besoins des enfants
 - ii. La reconnaissance des capacités parentales
 - iii. L'intérêt et les besoins des parents
 - iv. Identification des besoins communs et respectifs
 - v. Devoirs et réflexions pour les parents
 - vi. Options et scénarios pour l'établissement des modalités des résidences des enfants
 - vii. Garde des enfants et violence conjugale
 - viii. Technique de communication du recadrage ou focalisation.

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

15h30 à 15h45

Pause

15h45 à 16h30

Jeu de rôle d'une médiation sur la garde

16h30 à 17h00 :

Rétroaction

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

BLOC NO 3 - JOURS 7 et 8

Total 15 heures/60

7,5 heures par jour

Aspects économiques, légaux, fiscaux : 0h

Processus et négociation : 14,25h

Violence intrafamiliale, particulièrement la violence conjugale : 0,75h

Jour 7

8h30 à 12h15, 13h15 à 17h00 : 7,5 heures

Processus et négociation : 6,75h

Aspects économiques, légaux, fiscaux : 0h

Violence intraconjugale, particulièrement la violence conjugale : 0,75h

8h30 à 9h00

Accueil et présentation des objectifs du bloc 3

54. Les périls à l'apparence d'impartialité du médiateur et ses conséquences sur le processus de médiation

- a. Donner son avis
- b. Tenter de convaincre
- c. S'adresser à un client plus qu'à l'autre
- d. Rechercher un compromis deux fois de suite par la même personne
- e. S'impatienter
- f. Décider de la marche à suivre sans l'assentiment des deux clients
- g. Aller trop vite

9h00 à 9h45

55. Les zones d'intervention du médiateur

- a. La collaboration et la posture du médiateur
- b. Les étapes de la négociation raisonnée

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

- c. Le rôle de liaison du médiateur : la recherche de solution au problème et le niveau d'interaction entre les personnes
- d. Intervention sur le processus
- e. Interventions sur la relation et les émotions

Jeu de rôles
Rétroaction

9h45 à 10h00

56. Négocier avec les gens difficiles et surmonter les impasses

10h00 à 10h15

57. L'utilisation des entretiens individuels ou caucus : utilités et principe de précaution

10h15 à 10h30

58. L'effervescence des émotions et les émotions intenses : techniques d'intervention

10h30 à 10h45

Pause

10h45 à 12h00

Jeux de rôles

Retour en groupe pour partager l'effet de chacune des techniques sur le processus, la relation et les émotions.

13h00 à 13h25

Accueil et présentation des objectifs de l'après-midi.

13h25 à 14h00

59. Le résumé des ententes

- a. But
- b. Contenu
- c. Rédaction

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

- d. Confidentialité : termes utilisés et avertissement

Exercice : Rédaction de sections du résumé des ententes de médiation et rétroaction en groupe

14h00 à 15h00

60. Favoriser la communication : le langage de la médiation

- a. Écoute
- b. Transformer le blâme en demande
- c. Reconnaître les besoins : les nommer
- d. La reformulation
- e. Le reflet
- f. Reconnaître les émotions : les nommer
- g. Le recadrage
- h. Le silence intentionnel

Application de ces techniques

15h00 à 15h15

Pause

15h15 à 15h45

61. Les périls à l'apparence d'impartialité du médiateur : démonstration

- a. Donner son avis
- b. Tenter de convaincre
- c. S'adresser à un client plus qu'à l'autre
- d. Rechercher un compromis deux fois de suite par la même personne
- e. S'impatienter
- f. Décider de la marche à suivre sans l'assentiment des deux clients
- g. Aller trop vite

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

15h45 à 17h00

62. Médiation et comportements violents

- a. Violence circonstancielle et hauts niveaux de conflit
- b. Faire la médiation ou pas
- c. Impact de la violence sur les parties : le consentement
- d. Impact de la violence sur les enfants et rôle du médiateur
- e. Les propos suicidaires
- f. Les devoirs du médiateur
- g. Techniques particulières de communication et équilibre du pouvoir

Jeu de rôle: Médiation et comportements violents

Devant le groupe : Un groupe de 3 : médiateur, 2 clients.

16h30 à 17h00

JOUR 8

8h30 à 12h00, 13h00 à 17h00 : 7,5 heures

Processus et négociation : 7,5h

Aspects économiques, légaux et fiscaux: 0h

Violence intrafamiliale, particulièrement la violence conjugale : 0h

8h30 à 9h15

Accueil et présentation des objectifs de la journée

63. Début de la pratique. Demande d'accréditation avec engagements. Supervision.
Formation complémentaire. Développement de la pratique et réseautage.

9h15 à 9h30

64. Le rôle du conseiller juridique indépendant et des experts. La judiciarisation

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

9h30 à 10h15

65. Ateliers de médiation en temps réel

a. Jeu de rôle 67.1

3 objets : Partage des responsabilités parentales garde (1) et financières (2) pour les enfants, partage des biens (3)

b. Rétroaction

10h00 à 10h15

Pause

10h15 à 12h00

c. Jeu de rôle et exercice 67.2

3 objets : Partage des responsabilités parentales garde (1) et financières (2) pour les enfants, partage des biens (3)

d. Rétroaction

e. Rédaction d'un résumé d'étape des ententes de médiation

f. Rétroaction

13h00 à 14h15

g. Jeu de rôle 67.3

Partage des responsabilités financières en garde partagée avec frais particuliers importants. Proportion des revenus 35%-65%. Organisation des mécanismes de partage des dépenses et de reddition de compte.

Gestion du temps et de l'ordre du jour

Gestion des subventions du Fond accès justice et formulaires gouvernementaux reliés

h. Rétroaction

14h15 à 14h30

Pause

Formation de base (60 heures) en médiation familiale

14h30 à 15h30

- i. Jeu de rôle 67-4

Négociation sur le partage des biens

- j. Rétroaction et corrigé.

15h30 à 16h30

- k. Exercice 67-5 : Rédaction du résumé des ententes de médiation
- l. Rétroaction sur les rapports faits par les observateurs des rapports de celui-ci.

16h30 à 17h00

66. Conclusion de la formation, questions et commentaires des participants.